Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2017

POL 1900-30
POLITIQUE ET ÉCONOMIE
Mercredi : 9h30-12h30

Professeurs : Christian Deblock et Michèle Rioux
Bureau : A- 1560
Courriels : deblock.christian@uqam.ca et rioux.michele@uqam.ca
Disponibilités : mercredi 13h00-16h00 et sur rendez-vous.

Assistant : Vincent D'Amours / d'amours.vincent@courrier.uqam.ca
Disponibilités : Lundi 12h30-14h00 et sur rendez-vous (A-1580).

« *Si les dénominations ne sont pas correctes, si elles ne correspondent pas aux réalités, le langage est sans objet. Quand le langage est sans objet, l'action devient impossible et, en conséquence, toutes les entreprises humaines se désintègrent et il devient impossible et vain de les gérer. C'est pourquoi la toute première tâche d'un véritable chef d'État est de rectifier les dénominations* ». Confucius

---

DESCRIPTIF

Concepts et méthodes permettant de situer la nature de l'intervention de l'État dans le champ de l'économie. Introduction aux sources, à la recherche et à l'analyse des données économiques. La relation entre l'État et le marché. Les rapports entre États dans le champ de l'économie. Politiques économiques, industrielles, technologiques et commerciales. Analyse des facteurs et acteurs qui interviennent dans l'élaboration des processus de mise en oeuvre de la politique économique. Institutions économiques canadiennes et québécoises. Dans ce cours, les étudiants seront initiés aux sources, à la recherche et à l'analyse de données économiques.

OBJECTIFS DU COURS

Dans ce cours, nous chercherons à initier les étudiants à l'étude de l'économie politique. Pour ce faire, nous devons leur apporter trois outils. Premièrement, il s'agira d'aborder les grands courants de pensée en économie politique. Deuxièmement, nous aborderons plusieurs grands thèmes de l'économie politique (comme la concurrence, les cycles économiques, la globalisation, etc.), en mettant également en relief les dimensions politiques et institutionnelles de même que l'influence des idées, valeurs, et rapports de pouvoir. Enfin, nous nous attacherons à fournir les outils techniques et méthodologiques utilisés en économie pour mesurer, comprendre et analyser les phénomènes économiques.

ORGANISATION DU COURS

Chaque cours sera divisé en deux parties. La première de chaque séance présentera les questions d'ordre théorique et ou thématique en économie politique. En somme, il s'agira de présenter les grands débats théoriques en économie politique, de présenter les principaux acteurs de l'économie contemporaine, de présenter les principaux rapports de pouvoir ainsi que les différentes institutions encadrant l'économie. La deuxième partie de chaque séance portera sur les grands concepts, les sources économiques et l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs économiques qui marquent le développement de la discipline. Les séances prennent la forme de cours magistraux, mais la participation des étudiants est vivement encouragée. Un recueil de texte est disponible à la COOP. Les lectures correspondant à chacune des séances seront obligatoires

PLAN DE COURS

Automne 2016	CONTENU	LECTURES ET ÉCHÉANCIER
Cours 1 6 septembre	Introduction générale : qu'est-ce que l'économie politique ? **Partie 1. La pensée en économie politique et la relation État-marché**	LECTURES ***Cours 1 - Introduction*** André Orléan, « À quoi servent les économistes ? » *Dossier. Pour la science*. Les mathématiques sociales, juillet 1999, pp. 4-6. Oskar Morgenstern, « La science économique est-elle une véritable science? », *Problèmes économiques*, no 2.688-2.689, 15-22 novembre 2000, pp. 2-6. Charles Kindleberger, « L'économie a-t-elle réponse a tout ? », extrait de l'article « The manichaean character of economics», *Challenge*, Vol. 42, no 5, septembre-octobre 1999 (Problèmes économiques, n* 2688-2689, 15-22 novembre 2000, pp. 6-9). Arnaud Berthoud, « Y a-t-il des lois en économie ? », *Problèmes économiques*, no 2.941, 13 février 2008, pp.32-35. Mark Blaug, «Nous sommes avant tout des économistes!», *Problèmes économiques,* no. 2.725, 29 août 2001, pp. 15-22. Frédéric Poulon, «Aux origines des sciences économiques», *Cahiers français,* no. 280, mars-avril 1997, p. 3. Jean Boncoeur et Hervé Thouément, «Les idées mercantilistes», *Cahiers français*, no. 280, mars-avril 1997, pp. 4-5. ***Textes méthodologiques*** Wassily Leontief, « Nouvelles Perspectives de l'économie politique », *Problèmes économiques*, no. 2.565-2.566, 22-29 avril 1998, pp. 134. Desrosières, Alain, « Une histoire combinée des politiques économiques et de la statistique », *Problèmes économiques*, no 2.725, 29 août 2001, pp. 26-32.

Cours 2 13 septembre	L'économie politique revisitée (1). D'Aristote aux classiques Concepts et outils : Introduction aux sources statistiques	LECTURES Pierre Rosanvallon, « Capitalisme, socialisme et idéologie économique », (ch. 9.), dans Le lib*éralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, éditions du Seuil, 1979, pp.208-229. Jean Boncoeur, « L'économie classique », *Cahiers français*, no. 280, mars-avril 1997, p. 8-18. Jean-Pierre Potier, « Les économistes classiques », *Cahiers français*, no 345, juillet-août 2008, pp. 3-8 Adam Smith, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Livres III-IV, Paris, PUF, 1995, pp.509-532. Sylvain Allemand, «Qui est l'homo oeconomicus?», *Problèmes économiques*, no. 2.565-2.566, 22-29 avril 1998, pp. 122-123. ***Textes méthodologiques. Les agrégats nationaux : le PIB, dépense nationale, revenu national*** Jacques Le Cacheux, « Le PIB : une mesure contestée », *Cahiers français*, no 347, novembre-décembre 2008, pp. 89-94. Marc Fleurbaey et Guillaume Gaulier, «Les champions du PIB par tête et ceux du niveau de vie», *Problèmes économiques,* no. 2.916, 31 janvier 2007, pp. 37-40. Isabelle Cassiers, « Contours et limites de l'analyse et de la comptabilité nationale », dans Cahiers français, *Les indicateurs économiques en question*, n* 286, mai-juin 1998, pp. 3-9.
Cours 3 et 4 20 septembre et 27 septembre	L'économie politique revisitée (2). L'école classique et ses critiques Concepts et outils : Les agrégats nationaux : le PIB	LECTURES Sismonde de Sismondi, J.-C.-L., « Double but de la science du gouvernement » (Ch. 1), « Division de la science du gouvernement. Haute politique et économie politique » (Ch. 2), « Administration de la richesse nationale, avant que sa théorie fût devenue l'objet d'une science » (Ch. 3), *Nouveaux principes d'économie politique*, Paris, Calmann-Levy, 1971 (1ère éd. 1819), pp. 61-72. Pascal Combemale, « Marx, critique de l'économie politique », *Cahiers français*, no. 280, mars-avril 1997, p. 26-33. Jean Boncoeur et Hervé Thouément, «Marx et les classiques», *Cahiers français*, no. 280, mars-avril 1997, p. 34. François Etner, « L'économie néoclassique », *Cahiers français*, no. 280, mars-avril 1997, p. 38-44. Robert Boyer, «Tableau 29. Les analyses macroéconomiques : hypothèses et pouvoir explicatif» et «Tableau 30. Microéconomie traditionnelle et nouvelle microéconomie», *Problèmes économiques,* no. 2.565-2.566, 22-29 avril 1998, pp. 132-133. Kenneth J. Arrow, « Individualisme méthodologique : fondements et limites », *Problèmes économiques,* no 2.444-2.445, 1-8 novembre 1995, pp. 9-12. Serge Latouche, « Le rationnel et le raisonnable : les antinomies du postulat métaphysique de la raison économique », *Problèmes économiques*, no 2.444-2.445, 1-8 novembre 1995, pp. 12-15. Friedrich List, «Système national d'économie politique (2e édition revue, corrigée et mise au courant des faits économiques) par Frédéric List ; traduit de l'allemand, par Henri Richelot,... avec deux préfaces, une notice biographique et des notes par le traducteur», 1857, pp. 88-111 ***Textes méthodologiques. Indicateurs de productivité*** J. Gadrey, « La remise en cause des indicateurs traditionnels. Produit et productivité », Les indicateurs économiques en question, *Cahiers français*, no. 286, pp. 29-34. Joëlle Bails, « Productivité », Découverte de l'économie, *Cahiers français*, no. 279, pp. 91-97.

Cours 5 et 6 4 octobre et 11 octobre	L'économie politique revisitée (3). Keynes et la révolution keynésienne	LECTURES Pascale Combemale, « Keynes et les keynésiens », *Cahiers français*, no 345, juillet-août 2008, pp. 14-18. Marc Montoussé, « Keynes et les keynésiens », chap. 2 dans *Théories économiques*, Boréal, 1999, pp. 24-35. John Maynard Keynes, « Notes finales sur la philosophie sociale à laquelle la Théorie générale peut conduire », *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1963 (1ère éd.1936), pp. 386-397. John Maynard Keynes, *The end of Laissez-faire,* Essais traduits de l'anglais, Comeau et Nadeau, 1999, pp. 3-36.
Cours 7 18 octobre	L'économie politique revisitée (4). Les nouveaux classiques Concepts et outils : compétitivité	LECTURES Marc Montoussé, « Le renouveau de la théorie libérale », chap. 4 dans *Théories économiques,* Boréal, 1999, pp. 51-62. Emmanuel Combe, « Les contradictions du keynésianisme : de Friedman aux nouveaux classiques », (Découverte de l'économie, *Cahiers français*, no 280, mars-avril 1997, p. 71-78). « L'héritage de Milton Friedman, un géant de la science économique », *Problèmes économiques*, no 2.934, 7 novembre 2007, pp. 3-6. Henri Lepage, «Le libéralisme de F.-A. Hayek», Cahiers français, no. 280, mars-avril 1997, pp. 47-48. Christian Tutin, « Milton Friedman ou le désarmement monétaire », chap. 17 dans *Une Histoire des théories monétaires par les textes*, Paris, Flammarion, 2009, pp. 411-439. (Édition française du texte The Role of Monetary Policy, 1968) ***Textes méthodologiques. Les indicateurs de compétitivité*** Bertrand Bellon, "La compétitivité", in Arena et al., *Traité d'économie industrielle*, Paris, Économica, 1991, pp.482-496.
Cours 8 25 octobre	**Semaine de lecture**	**Examen maison à rédiger (25%)**

Cours 9 1er novembre	L'état et l'économie (1). Perspective historique	**Examen maison à remettre (25%)** LECTURES Vito Tanzi, « Flux et reflux de l'action économique de l'État », *Problèmes économiques*, no 2653, 23 février 2000, pp. 28-32 Élie Cohen, « De la réglementation à la régulation : histoire d'un concept », *Problèmes économiques*, no2.680, septembre 2000, pp. 1-4. Robert Boyer, « Régulation et crises du capitalisme : le rôle de l'État et des institutions », *Cahiers français*, no. 349, mars-avril 2009, pp. 11-17. Claude Quin, « Tableau 28. Fonctions de l'État » et « Schéma 2. L'État dans la pensée économique », *Problèmes économiques*, no 2.565-2.566, 22-29 avril 1998, pp.117. Pascal Le Merrer, « Panorama de la pensée économique contemporaine », *Cahiers français*, no 345, juillet-août 2008, pp. 19-24.
Cours 10 8 novembre	L'état et l'économie (2). La politique économique	LECTURES Jack Hayward, « La politique industrielle et économique », chap. 3 dans Madeleine Grawitz et Jean Leca, (éd.), Traité de science politique, Paris, Presses universitaires de France, 1985, pp. 89-123. Serge d'Agostino, « Fondements et remise en cause des politiques économiques », Cahiers français, no 335, novembre-décembre 2006, pp. 3-10. Alain Michel, « État-providence », Cahiers français, no. 279, janvier- février 1997, pp. 64-67. Guy Ventemsche, *Les paradoxes de l'État,* Bruxelles, Coll. Quartier Libre, Éditions Labor, 2000, pp. 7-39. Jacques Généreux, « Les trois fonctions de l'État, selon Richard Musgrave », Alternatives Économiques, no. 219, Novembre 2003, 4 p.
Cours 11 15 novembre	Entreprises et marchés	LECTURES Éric Maurus, «Marché», *Cahiers français,* no. 279, 1999, pp. 81-84. Denis Clerc, «Les principes théoriques du marché», *L'économie politique,* no. 37, 2008, pp. 7-22. Bruno Coquet et Jacques Le Cacheux, « Tableau 1. Les théories de la firme », *Problèmes économiques*, no 2.591-2.592, 18-25 novembre 1998, pp. 23. Pierre-André Julien et Michel Marchesnay, « La pensée industrielle » et « De nouvelles stratégies industrielles », chap. 2 et chap. 7 dans *Économie et stratégie industrielles*, Paris, Économica, 1997, pp. 25-37, pp.91-99. « Entretien avec Oliver Williamson », *Problèmes économiques*, no2.591-2.592, 18-25 novembre 1998, pp.16-18. Karl Polanyi, « Le marché autorégulateur et les marchandises fictives : travail, terre et monnaie », dans *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps,* Mayenne, Éditions Gallimard, 1983, pp. 102-112. 11
Cours 12 22 novembre	Concentration des marchés et politiques de la concurrence	LECTURES Christine Dollo, « La concurrence », *Cahiers français*, no 345, juillet-août 2008, pp. 62-66. Alain Bienaymé, « L'instinct et la raison au coeur de l'économie », dans *Principes de concurrence*, Paris, Economica, 1998, pp. 1-29. John Willman, «Tableau 6. Concurrence, concentration, monopole et structure de marchés, *Problèmes économiques,* no. 2.591-2.592, 18-25 novembre 1998, pp. 69. Ludovic Frobert et Cyrille Ferraton, « John Kenneth Galbraith : le contrôle du pouvoir dans le capitalisme américain », *L'économie politique*, no 20, 2003, pp. 80-88. ***Textes méthodologiques. Indicateurs de mondialisation*** Axel Dreher et Andreas Fuchs, « Peut-on mesurer la mondialisation ? », La vie économique*, octobre 2010, pp. 9-13.*

Cours 13 29 novembre	Innovation et nouvelle économie	**Travail final à remettre (50%)** LECTURES Dominique Plihon, *Le nouveau capitalisme*, Paris, Flammarion, 2009, pp. 6-23. Pierre-Yves Hénin, « Schumpeter et la croissance économique », *Découverte de l'économie*, no. 280, pp. 45-46. Joseph Schumpeter, « Pratiques monopolistiques », chap. 8 dans Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris, Payot, 1979, (1ère éd. 1951), pp.120-147
Cours 14 6 décembre	Coopération internationale Mondialisation	LECTURES Jean-Christophe Graz, « L'économie politique du commerce international et les origines cachées du nouvel agenda de l'OMC », *Économies et sociétés*, Série P, n° 35, pp 163-187. La documentation française. *Problèmes économiques :* Banque mondiale, FMI et Développement (en ligne). Philippe Norel, «Introduction : I : Mondialisation économique : une première approche», dans *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation,* Paris, Seuil, 2004, pp. 11-35. Charles-Albert Michalet, « Le besoin d'un nouveau paradigme », dans *Mondialisation, la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 5-15. Jean-Louis Muchielli, « Délocalisation : nouvelles tendances », *Perspectives économiques*, no 2.979, 30 septembre 2009, pp. 36-41. 12
Cours 15 13 décembre	**Examen final en classe** (25%)	- l'examen final porte sur tout le cours mais l'accent est mis sur la matière à partir de la mi- session - trois questions au choix parmi six (disposées en trois blocs de questions) - les questions seront données le jour de l'examen

MODE D'ÉVALUATION

(1) Travail pratique 50 %

- le profil économique d'un pays ;
- équipes **de 2 personnes** : suivre le modèle de la note méthodologique
- dates de remise :
    - au plus tard le 20 septembre : formation des équipes et choix du pays
    - 4 octobre, 9h30 : dépôt du rapport préliminaire : introduction, statistiques de base et présentation de la question de recherche.
    - 22 novembre, 9h30 : rapport final

(2) Examen maison 25 %

- Les questions seront distribuées au cours du 16 octobre et sur Moodle
- L'examen-maison est à remettre en classe, le 1er novembre, 9h30

(3) Examen final 25%

- 13 décembre
- l'examen final porte sur tout le cours mais l'accent est mis sur la matière à partir de la mi- session
- trois questions au choix parmi six (disposées en trois blocs de questions)
- les questions seront données le jour de l'examen

Note :

Qualité du français
Pourquoi insister sur la qualité de la langue au département de science politique? L'essentiel du travail de politologue consiste en la rédaction et la présentation de travaux, et représente à ce titre un aspect primordial qui doit absolument être évalué. Ainsi, la qualité du français sera évaluée pour tous les travaux demandés et l'enseignant pourra attribuer jusqu'à 10 % de la note au français. L'étudiant qui éprouve des difficultés peut obtenir du soutien au Centre Paulo Freire.

Plagiat
Toute forme de plagiat sera systématiquement repérée et en cas de plagiat avéré, l'étudiant (e) se verra octroyer un échec pour le cours et un dossier sera envoyé au département et au registraire. Nous ne sommes pas ici pour vous sanctionner, mais pour vous apprendre à travailler. C'est la raison pour laquelle l'effort sera toujours récompensé et la tricherie toujours sanctionnée. Pour tout cas extrême (maladie, autre problème...) veuillez en informer le professeur du cours ou son assistant avec la justification de ce problème.

Retard
La remise du travail pratique et de l'examen-maison se fait au cours, à 9 h 30. Pénalités : 10% la première journée avant 16 h 30 ; 20%, la seconde journée avant 16 h. 30 Les travaux ne sont plus acceptés ensuite.
Rappel : les travaux en retard doivent être déposés auprès du secrétariat de science politique et recevoir le cachet du département. Le secrétariat ferme à 17 h !

TRAVAIL DE SESSION :
Profil économique d'un pays

*Une note méthodologique complète, comportant toutes les indications nécessaires à la réalisation de votre travail, vous sera remise. De plus, vous êtes fortement encouragés à consulter l'assistant afin de vous assurer que votre travail répond bien aux critères.

1. Objectifs pédagogiques :

1. Initiation à la recherche, au traitement et à l'analyse des données statistiques
2. Initiation aux logiciels de chiffriers (*Excel*) et à leur utilisation adéquate
3. Initiation à la rédaction et à la présentation de rapports et d'études

2. Choix du pays :

Vous devrez traiter **obligatoirement** un pays au choix parmi ceux proposés dans la note méthodologique. Cette session, les pays sont les suivants : Royaume-Uni, Espagne, États-Unis ou Pologne.

3. Présentation du rapport (vous devez respecter l'ordre des parties)

1. Un résumé analytique présentant l'objet et la question de recherche du présent rapport, les principales conclusions et trois recommandations (une à deux pages).
2. Une table des matières, une liste des tableaux et graphiques, et un glossaire des acronymes et sigles
3. Une introduction générale présentant le pays et les statistiques de base (une page de statistiques une page de commentaires généraux sur le pays).
4. Une partie présentant l'évolution économique récente du pays étudié (10 pages)
5. Une partie présentant une question économique particulière et les politiques économiques relatives à cette question (exemple : le commerce extérieur ou le marché du travail) (10 pages)
6. Une bibliographie réalisée dans des normes établies

4. Quelques trucs

- Prenez soin de la présentation de votre travail.
- Times new roman, 11p, interligne 1,1, ajusté des deux côtés.
- Pour les tableaux et graphiques, suivre un modèle. Ne pas oublier de mettre un titre précis, d'indiquer les unités et de donner les sources.

NB : votre question de recherche doit être validée par l'assistant ou l'enseignant. Des pénalités seront appliquées dans le cas contraire. Des notices méthodologiques seront disponibles à partir du site du cours : www.pol1900.weebly.com.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12e ou 13e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2e et 3e cycles.

http://www.evaluation.uqam.ca

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

http://www.harcelement.uqam.ca

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;

b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;

c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

a) le nombre et les échéances des évaluations;
b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.